

Les échos de LA COMMUNE



***BONNE
ANNÉE
2019***

*Bulletin d'information
de la commune déléguée de CRAVANT - CHEVILLY
N°20 : Janvier, Février, Mars 2019*

Entre nous

Lorsque vous lirez ces lignes, les lumières des fêtes seront éteintes, et vous aurez repris le rythme de la vie quotidienne.

La période de Noël est toujours un moment magique. Le spectacle imaginé par les animateurs des Filous Futés et préparé par les enfants a été, cette année encore, une belle illustration de cette fête de famille.

Mais c'est aussi un moment difficile pour celles et ceux qui sont seuls, ou malades, ou loin de leur famille...qui n'ont pas envie de se divertir. Je sais que nombre d'entre vous sont attentifs à leurs proches voisins et que la solidarité existe réellement à Cravant. Je vous rappelle aussi que le CCAS (le Centre Communal d'Action Sociale) ainsi que les bénévoles de l'Association Cravant Solidarité sont à votre écoute pour épauler toutes les personnes qui ont des difficultés.

Les débuts d'année sont souvent le temps des bonnes résolutions et des nouveaux projets. Cravant ne déroge pas à la règle : Bientôt je vous parlerai d'un projet de mobilité dans nos villages, solution de partage d'un véhicule, pour les déplacements de nos seniors ne conduisant pas, mais également pour les déplacements de nos enfants fréquentant les Centres de loisirs. Je vous consulterai pour recueillir vos conseils et vos avis sur cette question délicate.

En ce début d'année 2019, restons plus que jamais proches les uns des autres.

Je pense à chacun d'entre vous et vous souhaite de rester en bonne santé et de connaître une année pleine de joie et de petits bonheurs partagés.

Votre maire

Sommaire

Entre nous	1	Des nouvelles des écoles	12
La vie de la commune	2	Les associations	13
Le Conseil Municipal	4	Coups de gueule	22
Des nouvelles de la CCCVT	7	Guy Garoche, le résistant	22
Infos pratiques	8	Agenda	23
Infos communales	10	Dernières minutes	23
Des nouvelles des filous futés	11		

La vie de la commune

INAUGURATION DU TERRAIN MULTISPORT

Le mardi 16 octobre 2018, Monsieur LATRON, Préfet de l'Yonne, a procédé à l'inauguration officielle du terrain multisport situé dans la zone sportive de la rue des Fossés.

Sous les yeux de Monsieur GENDRAUD, Président du Conseil Départemental de l'Yonne et de Dominique CHARLOT, Président de la Communauté de Communes Chablis Villages et Terroirs, la classe des CM1-CM2 a pris possession des lieux le temps d'un match de handball très disputé.

Tous se sont réjouis que cet équipement, subventionné par les fonds de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux de la Préfecture, soit mis à la disposition de tous les enfants du village et, en particulier, à ceux qui fréquentent l'école et le centre de loisirs des Filous Futés.

IMPORTANT

Même si l'accès au terrain multisport est volontairement ouvert au plus grand nombre, un règlement porté par un arrêté communal stipulera (dès sa parution début 2019) les modalités d'utilisation, les pratiques sportives autorisées, les sanctions en cas d'infraction.

Il sera de la responsabilité de chaque utilisateur (ou son représentant légal) de prendre connaissance de ce règlement et de le respecter. En attendant sa parution, le bon sens et le respect citoyen prévaudront pour que l'utilisation soit la plus respectueuse possible

Notre commune a désormais un bel outil de rassemblement sportif que d'autres peuvent nous envier. Sachons en profiter avec plaisir sans risquer un accident ou une dégradation qui amputerait le budget pour poursuivre l'amélioration de nos prestations.



CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE



Un grand nombre d'habitants, élus, anciens combattants et d'enfants accompagnés de leurs parents ont participé aux cérémonies organisées à l'occasion du centième anniversaire de l'Armistice de la Première Guerre Mondiale.

La commémoration s'est d'abord déroulée au Monument aux Morts d'Accolay, avant de se poursuivre autour de celui de Cravant.

Les cloches de l'église, qui ont retenti à 11 heures, ont marqué le début de cette cérémonie qui a vu Mme le Maire déposer une gerbe, lire le message officiel du Président de la République et procéder à l'appel des Morts pour la France en 2018, les enfants de la classe des CM1-CM2 de Cravant déposant des fleurs au pied du monument et accompagnant les chanteurs d'Accolay au moment de la Marseillaise. La cérémonie s'est ensuite poursuivie au cimetière militaire de Cravant puis au cimetière de Cheully avant de prendre fin à la Salle Polyvalente autour du verre de l'amitié servi à l'occasion de l'inauguration de l'exposition « Un hôpital sur les rails » d'Aviatroglo.

LES ENFANTS RÉALISENT LEUR SPECTACLE DE NOËL.

Encadrés par des animateurs des Filous-Fûtés, une vingtaine d'enfants de Cravant et d'Accolay ont passé près d'une quinzaine de séances à créer leur propre spectacle de Noël. Ils se sont répartis les rôles (chants, théâtre et danse) et les tâches (création des décors et accessoires). De son côté, le CCAS de la commune de Deux-Rivières s'est chargé des invitations aux familles et des contacts avec les lutins du Père Noël (en partenariat avec Jouéclub) pour que les commandes de cadeaux soient passés à temps.

Le dimanche 16 décembre, la salle polyvalente était comble pour l'évènement. Les parents, les frères et sœurs ainsi que les camarades de classe étaient tous là pour composer une belle assistance au spectacle, centré sur les comédies musicales. Tour à tour, les parties du spectacle se sont enchaînées, révélant des talents individuels et collectifs. Puis le Père Noël a fait son apparition pour livrer un cadeau à chaque enfant, acteur ou spectateur avant un goûter bien mérité.

La complicité entre la scène et la salle, les sourires des enfants et parents ainsi que les applaudissements nourris sont autant d'encouragements pour que soit reconduite cette opération magique l'an prochain.

Hormis la qualité du travail de répétition des enfants et de l'équipe des Filous-Fûtés, il est rappelé que ce spectacle a pu avoir lieu grâce à l'investissement de bénévoles de Cravant et d'Accolay qui sont remerciés ici. Sans eux, rien n'aurait eu lieu. A votre niveau, une forme tangible de remerciement ou d'encouragement peut aussi être réalisée en les rejoignant pour l'édition 2019.



CÉRÉMONIE DES VOEUX A LA POPULATION

Colette Lerman, Maire de Deux Rivières et Dominique Charlot, Maire délégué d'Accolay ont présenté leurs vœux aux habitants d'Accolay, de Cravant et de Cheully à la salle polyvalente de Cravant, en présence du député André Villiers, d'Aurélie Berger, conseillère régionale, de Patrick Gendraud, Président du Conseil Départemental, et du Colonel Coste, Directeur départemental du SDIS. Le maire a tout d'abord évoqué le grave incendie, rue de Trévise à Paris qui a coûté la vie à plusieurs personnes dont deux pompiers volontaires de Paris, l'un étant originaire de Briennon. Tous saluent leur courage et leur dévouement.

Dans le cadre du recensement de la population à Accolay et à Cravant, les agents recenseurs sont présentés et vont commencer leur intervention à partir du 16 janvier prochain. Le maire a commencé son discours par un message d'optimisme. Elle a rappelé les réalisations de 2018 avant d'évoquer les projets à venir à Cravant, au rang desquels la modernisation de l'éclairage public et la construction d'ateliers communaux à la sortie du village, qui permettra de libérer une zone à urbaniser en centre bourg.

Les forces de gendarmerie ont été saluées, ainsi que les pompiers du CPI de Deux Rivières qui assurent non seulement de nombreuses interventions de secours à la personne à Accolay, Cravant, Cheully, mais aussi à Vincelles et à Vincelottes, et sécurisent de nombreuses manifestations communales.

Le chef de corps Bruno Gueux s'est vu décerner par le Colonel Coste la médaille d'or pour ses 20 ans en tant que chef de corps du CPI communal, tandis que Fabien Moncomble a reçu une médaille commémorant ses 40 ans d'engagement comme sapeur pompier volontaire à Cravant.

La soirée s'est terminée autour d'un buffet et du verre de l'amitié.



Le Conseil Municipal

Rappels : les conseils municipaux sont des moments importants de la vie de la commune. Ouverts au public, ils rassemblent, autour du Maire et des Adjoints, tous les conseillers afin d'établir des bilans, faire des propositions, délibérer ... La date du prochain conseil est annoncée par voie d'affichage. Chaque compte-rendu, dès lors qu'il est validé, est affiché sur les panneaux d'information de la commune puis ensuite publié sur le site internet (www.cravant-yonne.fr , menu «la Mairie», onglet «compte-rendu des conseils») et est consultable en Mairie pendant les horaires d'ouverture.

Extraits du Conseil Municipal du 18/09/2018

Ordre du jour : Décision modificative - budget communal et budget du camping, Achat d'une parcelle à Acolay, Participation financière au recrutement d'un médecin, Aménagement de la route « Bas des Bouchots Sud » et du carrefour avec la RD 606, Étude de faisabilité d'aide à la décision pour une zone bleue rue d'Orléans à Cravant, Recensement de la population 2019 - désignation d'un coordonnateur communal, Protocole d'accord - litige entre un particulier et la commune, Restauration de l'estampe : dorure du cadre - plan de financement, Questions diverses.

PARTICIPATION FINANCIÈRE AU RECRUTEMENT D'UN MEDECIN

Madame le Maire explique que la Commune de Vermenton a signé un accord avec le cabinet de recrutement Vanderlee, afin concourir à l'installation d'un médecin généraliste libéral à la maison de santé de Vermenton.

La commune de Vermenton a pris en charge financièrement la totalité des honoraires du cabinet Vanderlee qui s'élèvent à 13 200,00 Euros. Plusieurs communes de l'ancienne Communauté de Communes entre Cure et Yonne ont décidé de participer financièrement à ces honoraires.

LE CONSEIL MUNICIPAL, sur proposition de Madame le Maire, après en avoir délibéré, au scrutin à main levée, à l'unanimité des membres présents ou représentés, EMET un avis favorable à la participation financière aux honoraires du cabinet Vanderlee, DIT que la participation financière de Deux Rivières sera de 5 500,00 Euros, DIT que les crédits seront inscrits au budget de la commune, MANDATE le Maire pour signer tout document permettant l'application de cette décision.

AMÈNAGEMENT DE LA ROUTE « BAS DES BOUCHOTS SUD » ET DU CARREFOUR AVEC LA RD 606 A CRAVANT - CONVENTION AVEC L'ATD

Madame le Maire explique au conseil municipal que la commune envisage de confier la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage à l'Agence Technique Départementale de l'Yonne pour l'aménagement de la route « Bas des Bouchots sud » et du carrefour avec la Route Départementale 606. Il convient donc de passer une convention avec l'Agence Technique Départementale de l'Yonne afin de définir le contenu et les conditions de cette mission.

Le coût de cette prestation est détaillé dans le tableau ci-dessous :

Coût à la journée		Estimation du temps passé	Coût total	
HT	TTC		HT	TTC
308,00 Euros	369,60 Euros	4 jours	1 232,00 Euros	1 478,40 Euros

Toute journée supplémentaire sera facturée dans les mêmes conditions.

LE CONSEIL MUNICIPAL, sur proposition de Madame le Maire, après en avoir délibéré, au scrutin à main levée, à l'unanimité des membres présents et représentés, ACCEPTE de confier la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage à l'Agence Technique Départementale de l'Yonne pour l'aménagement de la route « Bas des Bouchots sud » et du carrefour avec la Route Départementale 606, ACCEPTE les conditions financières de cette mission telles que définies ci-dessus, MANDATE Madame le Maire pour signer tout document afférent.

ÉTUDE DE FAISABILITÉ D'AIDE A LA DÉCISION POUR UNE ZONE BLEUE RUE D'ORLÉANS A CRAVANT - CONVENTION AVEC L'ATD

Madame le Maire rappelle aux conseillers que des problèmes réguliers de stationnement existent dans le bas de la rue d'Orléans à Cravant entre la porte d'Orléans et la place de la Fontaine, malgré la mise en place d'une limitation de stationnement maximum d'une demi-heure dans la journée depuis 2008 (arrêté n° 17/2008 du 24/05/2008).

A la suite d'un échange sur ce sujet lors de la réunion du Conseil Municipal du 6 août 2018, une étude de faisabilité pour remédier à cet état de fait par l'aménagement de la rue d'Orléans du porche au carrefour avec la rue Bleue va être confiée à l'Agence Technique Départementale.

Il convient donc de passer une convention avec l'Agence Technique Départementale de l'Yonne afin de définir le contenu et les conditions de cette mission.

Le coût de cette prestation est détaillé dans le tableau ci-dessous :

Coût à la journée		Estimation du temps passé	Coût total	
HT	TTC		HT	TTC
308,00 Euros	369,60 Euros	3 jours	924,00 Euros	1 108,80 Euros

Toute journée supplémentaire sera facturée dans les mêmes conditions.

LE CONSEIL MUNICIPAL, sur proposition de Madame le Maire, après en avoir délibéré, au scrutin à main levée, à l'unanimité des membres présents et représentés, ACCEPTE de confier la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage à l'Agence Technique Départementale de l'Yonne pour l'aménagement de la rue d'Orléans du porche au carrefour avec la rue Bleue, ACCEPTE les conditions financières de cette mission telles que définies ci-dessus, MANDATE Madame le Maire pour signer tout document afférent.

RECENSEMENT DE LA POPULATION 2019 – DÉSIGNATION D'UN COORDONNATEUR COMMUNAL

Madame le Maire rappelle aux conseillers que le recensement des habitants de la commune de Deux Rivières va être réalisé en 2019 et que cette enquête se déroulera du 17 janvier au 16 février 2019. Aussi il est nécessaire de désigner un coordonnateur communal, interlocuteur privilégié de l'INSEE pendant cette campagne de recensement.

Madame Laurette NICOLLE ne prend pas part au vote.

LE CONSEIL MUNICIPAL, sur proposition de Madame le Maire, après en avoir délibéré, au scrutin à main levée, à l'unanimité des membres présents ou représentés, DECIDE de désigner un coordonnateur communal parmi les membres du Conseil Municipal, NOMME Laurette NICOLLE en tant que coordonnateur communal pour le recensement de la population de Deux Rivières qui aura lieu du 17 janvier au 16 février 2019.

RESTAURATION DE L'ESTAMPE – DORURE DU CADRE – PLAN DE FINANCEMENT

Madame la Maire rappelle aux conseillers municipaux que par délibération en date du 12 février 2018, la commune avait décidé de procéder à la restauration de l'estampe du « Christ en croix », œuvre bénéficiant d'une protection au titre des Monuments Historiques. Ce projet, d'un montant de 3 074,55 € HT (3 689,46 € TTC), est subventionné à hauteur de 1 230 € par la Direction Régional des Affaires Culturelles (DRAC). Il bénéficie également d'un concours financier de 900 € de Cravant Patrimoine. Les travaux, réalisés par l'entreprise A.G. Conservation, sont actuellement en cours. En 2019, il conviendra de procéder à la dorure du cadre restauré dont le coût est estimé à 2 100 € HT (2 520 € TTC), subventionnable par la DRAC à hauteur de 40 % suivant le plan de financement suivant :

	DEPENSES		RECETTES	
	Euros HT	Euros TTC		Euros
Dorure du cadre de l'estampe	2 100.00 €	2 520.00 €	Subvention DRAC 40% du HT	840.00 €
			FCTVA 16,404 % sur le TTC	413.38 €
			Fonds propres	1 266.62 €
Total des dépenses	2 100.00 €	2 520.00 €	Total des recettes	2 520.00 €

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, sur proposition de Madame le Maire, au scrutin à main levée, à l'unanimité des membres présents et représentés, ARRÊTE le plan de financement tel qu'il est présenté ci-dessus, CHARGE Madame le Maire de solliciter les subventions susceptibles d'être accordées pour cette restauration, AUTORISE Madame le Maire pour signer tout document afférent.

Extraits du Conseil Municipal du 17/10/2018

Ordre du jour : Vacations du CPI de Deux Rivières, Recensement de la population 2019 - formalités, Modification des tarifs municipaux : location de la Salle Polyvalente de Cravant, Protocole d'accord : litige avec un particulier, Dispositif de participation citoyenne, Questions diverses.

VACATIONS DU CPI DE DEUX RIVIERES

Suite aux différentes interventions du CPI de Deux Rivières, le décompte des indemnités correspondantes, d'un montant de 937,95 €, a été adressé à la Commune.

Il conviendra d'attribuer à chacun des membres du CPI la somme qui lui revient.

LE CONSEIL MUNICIPAL, sur proposition de Madame le Maire, après en avoir délibéré, au scrutin à main levée, à l'unanimité des membres présents ou représentés, **ACCEPTE** le versement des indemnités pour le CPI de Deux Rivières, **AUTORISE** Madame le Maire à verser ces vacations aux sapeurs - pompiers, **DIT** que ces dépenses de fonctionnement seront imputées au budget de la Commune à l'article 6228.

RECENSEMENT POPULATION 2019 - FORMALITES - COORDONNATEUR COMMUNAL, AGENTS RECENSEURS

La loi n°2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité, et notamment son titre V, confie aux communes l'organisation des opérations de recensement de la population. Conformément aux dispositions de l'article 3 alinéa 2 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée relative à la fonction publique territoriale, Madame le Maire propose la création de trois emplois occasionnels à temps non complet d'agent recenseur, un agent pour le territoire d'Accolay et deux agents pour le territoire de Cravant, pour la période allant du 17 janvier au 16 février 2019. Le Maire rappelle que l'Etat verse à la commune une dotation forfaitaire de recensement pour permettre le financement des postes de coordonnateur et d'agents recenseurs.

Madame Laurette NICOLLE ne prend pas part au vote.

LE CONSEIL MUNICIPAL, sur proposition de Madame le Maire, après en avoir délibéré, au scrutin à main levée, à l'unanimité des membres présents ou représentés, **DECIDE** de recruter 3 agents recenseurs, **DECIDE** de créer 3 emplois non titulaires, à temps non complet à raison de 20h par semaine, afin de faire face à des besoins occasionnels ou saisonniers, **DIT** que le coordonnateur communal percevra une indemnité forfaitaire de 300,00 € dans le cadre la campagne de recensement 2019, **DIT** que les crédits suffisants seront prévus au budget de l'exercice 2019.

MODIFICATION DES TARIFS MUNICIPAUX – LOCATION DE LA SALLE POLYVALENTE DE CRAVANT

Madame le Maire explique qu'en raison d'une incohérence dans les tarifs de location de la salle polyvalente de Cravant votés par délibération n° 2017/023 en date du 26 janvier 2017, il convient de modifier les tarifs appliqués pour le ménage de la salle afin que le forfait ménage soit moins onéreux que la caution déposée pour défaut de ménage. Il est proposé aux conseillers d'adopter les tarifs suivants :

	Tarifs « Deux Rivières »		Tarifs « Extérieurs »		Forfait ménage	Caution « défaut de ménage »	Caution
	1 jour semaine	Week-end	1 jour semaine	Week-end			
Tarifs applicables du 1^{er} mai au 14 octobre							
Salle entière	135 €	205 €	190 €	300 €	75 €	160 €	300 €
Demi-salle	95 €	150 €	130 €	200 €	60 €	140 €	200 €
Salle annexe	40 €	60 €	45 €	65 €	40 €	100 €	100 €
Tarifs applicables du 15 octobre au 30 avril							
Salle entière	165 €	245 €	230 €	350 €	75 €	160 €	300 €
Demi-salle	120 €	180 €	160 €	240 €	60 €	140 €	200 €
Salle annexe	50 €	70 €	55 €	80 €	40 €	100 €	100 €

LE CONSEIL MUNICIPAL, sur proposition de Madame le Maire, après en avoir délibéré, au scrutin à main levée, à l'unanimité des membres présents ou représentés, **VALIDE** les tarifs de location de la salle polyvalente de Cravant tels que présentés ci-dessus, **DIT** que ces tarifs s'appliquent pour tous les contrats de location signés à compter du 18 octobre 2018.

Extraits du Conseil Municipal du 22/11/2018

Ordre du jour : Bilan 2018 du camping d'Accolay, Décisions modificatives (budgets camping, budget eau et budget communal, Élections : désignation du conseiller municipal membre de la commission de contrôle, Fermages 2018, Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau 2016 et 2017 (Accolay et Cravant), Convention avec le SDIS, Avis sur le projet de parc éolien de Préhy, Régime indemnitaire : actualisation, Réductions de loyers communaux, Demande de réduction d'un loyer communal, Demande de subvention : travaux de rénovation du Monument aux Morts d'Accolay, Questions diverses.

CONVENTION AVEC LE SDIS

Madame le maire informe les conseillers qu'il est nécessaire de passer une convention avec le Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Yonne, relative à la gestion administrative et financière du corps de première intervention communal. Elle précise que cette convention est annuelle et qu'elle pourra être dénoncée chaque année à effet du 1^{er} janvier de l'année N+1.

LE CONSEIL MUNICIPAL, sur proposition de Madame le Maire, après en avoir délibéré, au scrutin à main levée, à l'unanimité des membres présents ou représentés, **ACCEPTE** les conditions de la convention présentée par Madame le Maire, **MANDATE** Madame le Maire pour signer tout document afférent.

VALIDATION DES FERMAGES 2018

Compte tenu du versement des fermages 2017, calculés selon l'indice officiel des fermages (indice fermage 2017 : 109.59) publié sur le site de la Chambre d'Agriculture de l'Yonne, il convient d'inscrire au budget 2017 de la commune les sommes mentionnées ci-dessous :

	fermage 2017	fermage 2018
GAEC DE LA TUILERIE	708.11 €	686.58 €
EARL JACQUES THOMAS	65.15 €	63.18 €

LE CONSEIL MUNICIPAL, sur proposition de Madame le Maire, après en avoir délibéré, au scrutin à main levée, à l'unanimité des membres présents ou représentés, **ENTERINE** les montants ci-dessus et inscrit ces recettes en section de fonctionnement du budget 2018 de la Commune (article 7083).

AVIS SUR LE PROJET DE PARC EOLIEN DE PREHY

Une enquête publique a été ouverte en mairie de Préhy relative à la demande d'autorisation unique d'exploiter un parc de 7 éoliennes sur le territoire de la commune de Préhy présentée par la SARL SEPE de la Tête des Boucs. Cette enquête s'achèvera le 24 novembre 2018. Dans le cadre de cette enquête publique, le conseil municipal est amené à donner son avis sur ce projet.

Madame le Maire informe les conseillers que le conseil municipal de Préhy s'est réuni le 21 novembre 2018 est qu'il a émis par délibération un avis défavorable à ce projet. Elle rappelle qu'au sein de la Communauté de Communes Chablis Villages et Terroirs les communes ont pour principe de ne pas s'opposer aux délibérations prises par les conseils municipaux de ces communes.

LE CONSEIL MUNICIPAL, sur proposition de Madame le Maire, après en avoir délibéré, au scrutin à main levée, à 1 Pour le projet, 12 Contre le projet, et 7 Abstentions, **EMET** un avis défavorable au projet éolien sur le territoire de la commune de Préhy, **MANDATE** le Maire pour signer tout document permettant l'application de cette décision.

Des nouvelles de la CCCVT



COMMUNAUTE DES COMMUNES CHABLIS VILLAGES & TERROIRS
2 Rue du Serein – BP 65 – 89800 CHABLIS
03 86 18 91 16

Cravant fait partie des communes volontaires qui ont été dotées de composteurs collectifs par la Communauté de Communes depuis environ 6 ans.

Ces équipements sont très utiles pour les foyers qui ne peuvent pas faire de compostage individuel mais qui veulent cependant réduire le poids de leur poubelle d'ordures ménagères et ainsi contribuer à limiter le poids de celles-ci et ainsi réduire les dépenses correspondantes que nous payons tous par la taxe des ordures ménagères. Si on le décide, cela fait partie des petits gestes de la vie quotidienne qui permettent de faire rimer économie avec écologie, ce qui est souvent le cas si on s'en donne la peine.

Cependant, les composteurs se sont détériorés avec le temps et ont été moins bien suivis par la Communauté de Communes, jusqu'à devenir peu engageants.

En début 2019, la Communauté de Communes va changer les composteurs existants à côté des colonnes de tri sélectif rue des fossés, en installer un à côté des colonnes en place sur le parking entre les deux ponts route de Paris et relancer leur suivi. La Commune en profitera pour nettoyer et améliorer le sol correspondant.

Les déchets végétaux que peuvent recevoir les composteurs sont les suivants, en veillant à ne pas laisser les sacs plastiques :

Dans mon composteur, je mets



Épluchures de fruits et légumes, fleurs fanées, filtres à café, sachets de thé et d'infusion, coquilles d'œufs...

EN CAS DE DOUTE, JETEZ VOS DÉCHETS DANS VOS ORDURES MÉNAGÈRES

À la suite de cette installation la Communauté de Communes organisera l'information correspondante.

Infos pratiques

HORAIRE D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Standard

03 86 42 23 34

Permanence téléphonique

tous les jours de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h
(17 h les mardi et vendredi)

Fax : 03 86 42 29 67

Courriel : mairie-deuxrivieres@orange.fr

Site internet : www.cravant-yonne.fr



Horaires d'ouverture au public :

lundi de 14 h à 18 h

mercredi de 9 h à 12 h

et de 14 h à 18 h

jeudi de 14 h à 18 h

Permanence sociale

le **mercredi** de 14 h à 18 h

par Michèle BARY et George BASSAN

Le Maire et ses adjoints peuvent vous recevoir sur rendez-vous. Merci de vous renseigner en Mairie.

RECENSEMENT MILITAIRE

Qui est concerné ?

Tout jeune Français qui a 16 ans (garçon ou fille)

Comment se faire recenser ?

Si le jeune est mineur, il peut faire la démarche seul ou se faire représenter par l'un de ses parents, si le jeune est majeur, il doit faire la démarche seul.

Se présenter à la Mairie avec :

- pièce d'identité justifiant de la nationalité française,
- livret de famille tenu à jour,
- justificatif de domicile.

Quand se faire recenser ?

Un Français de naissance doit se faire recenser entre le jour de ses 16 ans et le dernier jour du 3^e mois qui suit celui de l'anniversaire. Un jeune devenu Français entre 16 et 25 ans doit se faire recenser dans le mois

suivant l'acquisition de la nationalité française.

Un jeune qui aurait décliné la nationalité française, mais qui ne l'a pas fait, doit se faire recenser dans le mois qui suit ses 19 ans.

Quels sont les effets ?

Suite du recensement, la Mairie délivre une attestation et le jeune est convoqué par l'Administration pour passer sa Journée Défense et Citoyenneté.

Il est, en outre, inscrit d'office sur les listes électorales à ses 18 ans.



LE REPERTOIRE ELECTORAL UNIQUE

Conformément à la loi n° 2016-1048 du 1^{er} août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales, la gestion des listes électorales a été réformée et un Répertoire Électoral Unique (REU) a été institué au 1^{er} janvier 2019. Le REU dont la tenue est confiée à l'INSEE permet une plus grande souplesse dans l'actualisation des listes électorales.

En effet, la révision des listes électorales n'a plus lieu une fois par an mais tout au long de l'année, aussi la date limite de dépôt des demandes d'inscription sur les listes électorales fixée au 31 décembre est supprimée.

Pour l'année 2019 qui est une année transitoire, 2 cas de figures sont à considérer :

- Si le scrutin a lieu entre le 1^{er} janvier 2019 et le dimanche 10 mars 2019 inclus : Le scrutin sera organisé avec la liste électorale arrêtée au 28 février 2018.
- Si le scrutin a lieu entre le 11 mars 2019 et le 31 décembre 2019 inclus : Le scrutin sera organisé avec la liste électorale permanente extraite du REU et la date limite d'inscription sur les listes électorales est fixée le dernier jour du deuxième mois précédant celui du scrutin.

Pour les élections européennes qui devraient avoir lieu le dimanche 26 mai 2019, la date limite d'inscription sur les listes électorales est fixée au dimanche 31 mars 2019. Ce jour étant un dimanche, une permanence de 2 h sera assurée en mairie le samedi 30 mars 2019.

A compter du 1^{er} janvier 2020, les inscriptions sur les listes électorales seront possibles jusqu'au 6^{ème} vendredi précédant chaque scrutin.

A QUOI SERT LE CADASTRE ?

Documentation cadastrale : définition

La documentation cadastrale est l'ensemble des documents qui permettent de recenser, décrire et évaluer les propriétés immobilières en France. Elle sert de base pour calculer les impôts locaux (taxe d'habitation, taxe foncière...). Cette documentation comprend notamment le plan cadastral et la matrice cadastrale.

Comment se présente le plan cadastral ?

Le plan cadastral représente le territoire d'une commune et sa division en sections (on parle de feuilles parcellaires) sur lesquelles sont reportés les numéros et limites des parcelles sans indication nominative des propriétaires. Ces documents sont accessibles à tous.

Où consulter le plan cadastral ?

Le plan cadastral peut être consulté en Mairie, au Centre des Impôts d'Auxerre ou sur le site internet www.cadastre.gouv.fr.

Ce site offre la possibilité de consulter en ligne le plan cadastral sur l'ensemble du territoire national et d'imprimer gratuitement des extraits de plan. La recherche s'effectue par adresse ou par références cadastrales, celle par nom du propriétaire d'une parcelle n'est pas possible.

Plan cadastral et limites de propriété

Le plan cadastral est un outil dont la fonction est essentiellement fiscale. Il n'a pas pour objectif d'indiquer avec précision les limites d'une propriété. En cas de contestation ou de litige avec un voisin, seul un bornage, établi par un géomètre, aura pour effet de définir juridiquement et de matérialiser sur le terrain les limites entre les différentes propriétés.



N'OUBLIEZ PAS DE DENEIGER LES TROTTOIRS !

Rappel : en cas de chutes de neige, pour la sécurité des piétons, pensez à déneiger vos trottoirs.

Nous vous rappelons que les propriétaires et occupants d'immeubles doivent assurer le déneigement du trottoir devant la façade de leur habitation.

Il en est de même en cas de verglas : les riverains de la voie publique doivent participer à la lutte contre le verglas en salant devant leur propriété, sur une largeur égale à celle du trottoir. La sécurité des passants en dépend, merci pour eux !

CHAUFFAGE AU GAZ, FUEL, BOIS OU CHARBON : ATTENTION AU MONOXYDE DE CARBONE !

Le monoxyde de carbone est un gaz inodore, invisible et non irritant qui provient d'une combustion imparfaite du gaz, du fuel, du bois ou du charbon pouvant être due à un dysfonctionnement de l'appareil et/ou à une ventilation insuffisante dans la pièce où il est utilisé. Cela concerne les appareils de chauffage, mais aussi les groupes électrogènes, outils de bricolage thermiques (ponceuse, tronçonneuse...) ou véhicules à moteur s'ils fonctionnent dans un local clos.

Le monoxyde de carbone provoque, selon sa concentration dans l'air, fatigue, maux de tête, nausées, vomissements voire la mort en moins d'une heure.

En Bourgogne Franche-Comté l'an dernier, 177 personnes ont été intoxiquées dont une est décédée.

Les conseils pour éviter l'intoxication :

- ◆ Faites ramoner vos conduits de fumée avant chaque hiver et faites installer et entretenir votre chaudière, poêle, insert ou chauffe-eau par un professionnel ;
- ◆ N'utilisez pas un chauffage d'appoint au gaz ou au pétrole plus de 2 heures en continu et ne prenez pas votre barbecue ou braséro pour chauffer votre logement ;
- ◆ Ne mettez pas un véhicule en route dans un garage fermé et ne bricolez pas avec un engin à moteur thermique dans un local non ventilé ;
- ◆ Ne bouchez pas les grilles d'aération et aérez votre logement tous les jours pendant au moins 10 minutes, même s'il fait froid.



Infos communales

RESULTAT DES DERNIERES ANALYSES D'EAU (04/12/2018)

ELEMENTS ANALYSES	RESULTATS	VALEUR MAXIMALE ADMISSIBLE
Coloration	<5 mg/L Pt	15
Odeur	0	2 à 12
Turbidité	0,59	2
pH	7,51	6,5 et 9
Ammonium	<0,05	0,10
Nitrates	34,6	50
Bactéries coliformes /100 ml-MS	<1 n/100mL	0
Entérocoques /100 ml-MS	<1 n/100mL	0
Eschérichia coli /100 ml-MS	<1 n/100mL	0

Conclusion sanitaire : Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

ETAT CIVIL

REGISTRE D'ETAT CIVIL

NAISSANCES

Le 10 octobre

Cassidy DUPUIS

8 route de Paris

Le 11 novembre

Olivia BRISON

4 impasse Feu au Clair

DÉCÈS

Le 27 novembre

Raymond DUBOIS

11 rue de Bonnielle

Le 30 décembre

Guy GAROCHE

46 rue du Fbg St Nicolas

FERMETURE DE LA TRÉSORERIE DE VERMENTON



La Trésorerie de Vermenton est transférée **depuis le 19/12/2018**
pour le recouvrement de l'impôt au
Service des impôts des Particuliers d'Auxerre,
8 rue des Moreaux
89000 Auxerre

Et
pour les affaires communales :
TRESORERIE DE CHABLIS
10 Bld de Ferrières - 89800 CHABLIS
03.86.42.10.93

Horaires d'ouverture
Lundi : 13h30 - 18h
Mardi : 08h30 - 12h / 13h30 - 16h
Jeudi : 08h30 - 12h / 13h30 - 16h
Vendredi : 08h30 - 12h / 13h30 - 16h

REPAS DES AINÉS

Cette année, le repas des aînés retrouve sa date habituelle : le premier dimanche de février.

C'est donc le 3 février à 12h30 que les aînés du village se retrouveront pour un apéritif suivi d'un déjeuner animé par une formation musicale. On peut imaginer que comme chaque année le repas se poursuivra tard dans l'après-midi pour les danseurs et les joueurs de cartes !

DEUX POINTS DE COLLECTE POUR LES SAPINS DE NOËL



La commune met en place jusqu'au 15 février deux points de collecte pour la récupération des sapins de Noël :

- ⇒ Espace propreté de la rue des Fossés,
- ⇒ Espace propreté du parking communal de la route de Paris.

Les sapins, qui seront ensuite broyés par les services techniques, doivent être déposés sans sac, sans décoration et au naturel (pas de sapins floqués).

Rappel : le dépôt des sapins sur la voie publique (trottoir) est interdit et présente un risque pour la sécurité.

Déposer son sapin, un geste malin et citoyen !

LES DEMANDES D'ACTE D'ÉTAT CIVIL, UN SERVICE GRATUIT

Pour une démarche de la vie quotidienne, vous pouvez être amené à formuler une demande d'acte de naissance, de mariage ou de décès.

La demande, qui doit être adressée dans la commune où l'évènement s'est produit, peut être formulée en vous rendant directement en Mairie, par courrier ou par Internet.

Attention, depuis plusieurs mois des sites internet privés proposent un service payant pour effectuer cette démarche à votre place.

Nous vous rappelons que la délivrance d'une copie intégrale d'acte ou d'un extrait d'acte par une Mairie est gratuite. Si le site sur lequel vous êtes entrain de saisir votre demande vous redirige vers un espace de paiement, c'est que vous n'êtes pas sur le site officiel d'une administration. En cas de doute, ne communiquez jamais vos coordonnées de paiement et renseignez-vous en Mairie.



Des nouvelles des Filous Futés

Filous Futés : un bilan, des projets et des surprises !

La page 2018 s'est tournée et les Filous Futés se sont une nouvelle fois mobilisés pour offrir à nos jeunes enfants un accueil permanent de qualité et des activités récurrentes toujours appréciées.

Parmi les activités récentes et bien installées, on saluera les animations de Solène le lundi soir au cours desquelles la créativité est recherchée : une balle anti-stress, des chocolats de Noël emballés... et un projet de BD en cours

Autre fait marquant de la fin d'année et qui mérite d'être félicité : l'investissement de toute l'équipe pour créer un remarquable spectacle de Noël. Cours de théâtre et mise en scène par Laurence, décors par Solène, danse et sonorisation par William et Pauline. Beaucoup de travail pour un résultat à la hauteur des attentes des petits comme des grands. Un très grand bravo !

Voir l'article dédié plus loin.

Vivement les animations de 2019, vivement les jeux et les découvertes, vivement les camps, vivement le partage et les rires.

Et vivement les surprises ... car il en faut pour chatouiller l'imaginaire.

Les Filous Futés en chiffres

Nombre d'animateurs : 34 en 2018

Nombre d'enfants accueillis en 2018 : 609

Nombre d'enfants accueillis en camps l'été : 140



Des nouvelles des écoles

AUTOUR DU 11 NOVEMBRE

Cette année, le travail mené par les élèves de la classe de cm1/cm2 a été très particulier autour de la commémoration du 11 novembre.

En effet, tous les ans, les élèves sont invités à participer à cette commémoration. Cette année encore, une dizaine d'élèves sont venus. Nous avons ainsi chanté la Marseillaise classique avec la chorale d'Accolay (« les chanteurs du Cuveau »), puis une version moins violente, adaptée par des enfants, et dont le message est la paix et la réconciliation.



Vous avez été nombreux le 11 novembre à nous demander les paroles de la Marseillaise revisitée chantée par les élèves de CM1 et CM2 de Cravant, la voici :

La Marseillaise « Enfantastique »

Chantons ensemble cet air qui nous unit
Ce chant d'espoir et d'amitié
Levons-nous pour la paix infinie
Car l'histoire sanglante est passée
Notre histoire est à inventer
Au rendez-vous hommes et femmes
Pour dire à la force de nos voix
Qu'on aime se prendre dans les bras
Partager, faire pétiller le champagne

Au calme, la vie demain

Formez bel unisson

Chantons, chantons

Qu'un chant si pur

Soit preuve de notre union

Au calme, la vie demain

Formez bel unisson

Chantons, chantons

Qu'un chant si pur

Soit preuve de notre union

Chantons ensemble cet air qui nous unit ! (*4)

Musique : Claude Joseph Rouget de Lisle

Paroles : Jean Nô - www.lesenfantastiques.fr



Nous avons pu aussi réaliser un travail très particulier en lien avec cette cérémonie. En effet, l'association « Aviatroglo » nous a proposé de retracer la vie des 50 soldats enterrés au cimetière de Cravant. Nous n'avons pu ne travailler au final que sur un seul d'entre eux, le Sergent Chevalier François. Son petit fils, Mr Tapon a tout de suite répondu favorablement à notre demande lorsque nous lui avons expliqué notre projet et nous a ainsi volontiers envoyé des documents historiques et familiaux (cartes postales, photos de famille, livres et médaille de guerre) qui nous ont permis de retracer la vie de son grand-père. Vous avez pu vous rendre compte du travail final lors de l'exposition « un hôpital sur les rails » qui s'est déroulée du 11 au 18 novembre à la salle des fêtes de Cravant. Nous avons eu l'honneur d'avoir la présence de Mr Tapon lors de cette cérémonie.

Je remercie particulièrement les chanteurs d'Accolay, qui ont pris le temps de venir répéter à l'école avec nous et qui ont bien voulu que l'on chante ensemble, Mr Tapon qui nous a prêté des documents historiques et familiaux, l'association Aviatroglo qui nous a proposé ce très beau travail historique et particulièrement son président, Didier Lauret et Mme Lerman, maire. Les élèves ont fait preuve de sérieux et d'implication dans tout ce travail de commémoration mené cette année. Nous avons de la chance d'avoir eu cette très belle exposition dans notre village, qui donne du sens à ce travail de mémoire si important !



Moment de recueil au cimetière de Cravant et tombe du sergent Chevalier François, mort pour la France, 100 ans plus tard.

Pour que l'on n'oublie jamais !

Les élèves de CM1 et CM2 de Cravant et leur enseignante, Solange Silvan

Les Associations

CRAVANT SOLIDARITÉ

Déjà le dernier rendez-vous de l'année 2018 pour vous parler de nos activités et de ce que nous envisageons pour 2019.

Début octobre c'est avec plaisir que nous avons retrouvé nos petits élèves de l'école primaire chaque lundi à 17 h pour « l'aide aux devoirs ». Nous sommes 5 bénévoles à les encadrer : Nicole Gervais, Marie-Claire Jacotey, Françoise Hounsoume, Zabeth Bonfanti, Samir Agharbi et moi-même et nous faisons notre maximum pour qu'ils aient plaisir à faire leurs devoirs et à acquérir des méthodes de travail. L'année dernière c'est France Bleu Auxerre qui avait consacré un reportage à cette activité, et récemment c'est le quotidien Yonne républicaine, par le biais de son correspondant local, qui a rédigé un article dans le journal paru le 8 décembre. Nous sommes contents de voir que notre action est reconnue. Je rappelle que cette aide est gratuite et bien sûr il est possible aux parents d'inscrire leurs enfants tout au long de l'année s'ils en ressentent le besoin.



Le vestiaire continue à très bien fonctionner. Je rappelle qu'il est ouvert le 1^{er} lundi de chaque mois de 14 h à 17 h et le 3^{ème} jeudi de 17 h à 19 h. Pour vous montrer son utilité, cette année nous avons écoulé 1093 articles en priorité des vêtements mais également des livres, des jouets ou des bibelots. Nous vous attendons donc le **lundi 7 janvier 2019** pour la première ouverture de l'année.

Pour continuer au chapitre des vêtements la **bourse aux vêtements automne-hiver** a eu lieu comme prévu les 27 et 28 octobre. Cela fait 10 ans que nous l'organisons et son succès ne se dément pas : 2 600 vêtements déposés pour être vendus. La date de la bourse printemps-été est prévue les 16 et 17 mars 2019.

Parlons également du **grand loto** du dimanche 30 septembre. C'était le premier que nous organisons dans le but de récolter des fonds pour financer nos actions ; ce fut une réussite : 170 personnes y ont assisté. Devant le succès il sera reconduit en 2019.



Et puis place aux **seniors** : **Jeudi 6 décembre** nous les avons retrouvés autour d'un bon goûter pour échanger un moment d'amitié. Nous avons nos fidèles et vraiment cela nous fait chaud au cœur de voir la bonne ambiance qui y règne. Le prochain goûter est prévu le **jeudi 24 janvier** : il ne sera pas trop tard pour partager la galette. Et puis toujours pour les seniors nous irons à Appoigny le **dimanche 3 mars** en car applaudir le chanteur David qui interprètera les grandes chansons de Michel Sardou et le **jeudi 4 avril** au cabaret « la ruche gourmande » à Perreux. Des bulletins d'inscription seront mis dans les boîtes aux lettres fin janvier.

Voilà je pense ne rien avoir oublié et au nom des bénévoles de Cravant solidarité nous formons des vœux pour que l'année 2019 soit apaisée, chaleureuse et bienveillante.

La Présidente :
Marie Theurel



L'ACCUEIL DES DEUX RIVIERES



Le repas « fruits de mer » s'est bien passé. Une influence quasi comme d'habitude. Les musiciens ont fait du mieux pour animer.

Précision : au sujet des emplacements sur telle ou telle table. Le comment ! Le pourquoi ! ... Nous avons deux sortes de repas, nous sommes tributaire des plateaux de fruits de mer. Il nous est donc difficile/impératif de bien placer tout le monde. Et encore plus difficile, si untel ou untel veut changer l'ordre. Veuillez nous comprendre.

A l'année prochaine à la même époque.



C'est avec l'aide de Amicale des sapeurs-pompiers que s'est déroulé ce **marché de Noël 2018** et c'est : les commerçants de Cravant + 18 stands. Là aussi malgré des désistements et des nouveaux, nous sommes dans la moyenne.

Pour cela il a fallu : six barnums de 3m – cinq de 6m – six stands perso. 33 tables, 20 chaises et l'électricité pour tout le monde. Pas mal de bras de bénévoles. Et surtout : une super entente et ambiance.

Cela doit convenir car plusieurs on dit : « On reviendra ! »

ARBRE DE VIE

Mission Arbre de Vie Togo 2018 :

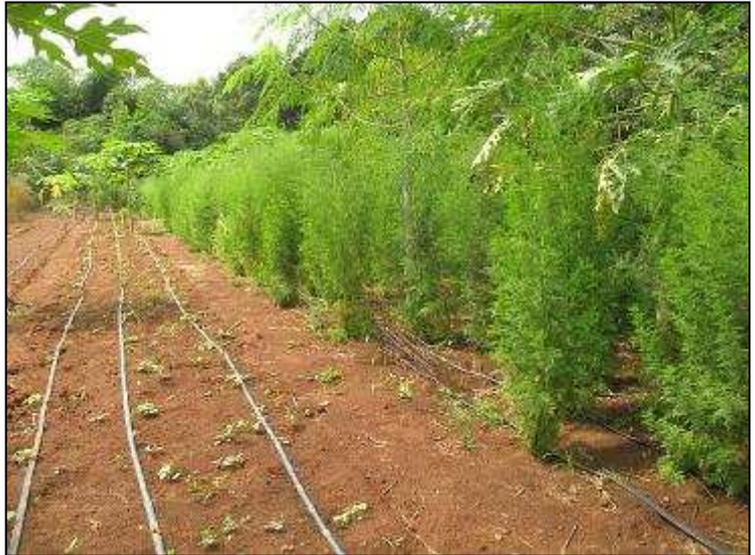
Novembre, fin de la saison des pluies, il fait 36° à 10h du matin à Lomé.

Au programme, la visite d'écoles rurales qui participent à un grand test sur les effets du moringa : 1600 élèves reçoivent 4 repas par semaine depuis 18 mois enrichis par une cuillère de poudre de feuilles. Ils sont préparés par des mères volontaires. La nourriture est fournie par deux associations. La base demeure du riz, du maïs ou de l'igname à laquelle est ajoutée une sauce à base d'huile et de légumes.

Quels sont les bénéfices constatés ? les enfants sont heureux d'aller à l'école, l'assiduité est proche de 100% alors qu'elle ne dépassait pas 50%. Leurs parents ne les tirent plus vers les champs, les corvées d'eau ou de bois. Ils sont heureux qu'ils prennent un vrai repas par jour.

Ils ont retrouvé leur vitalité et malgré des conditions extrêmes (70 à 80 élèves par classe) ils suivent les cours avec attention. Ils ne s'endorment plus de fatigue avec le ventre vide. Ils jouent, rient et surtout ne sont plus malades. Le moringa a permis de reconstituer leurs défenses immunitaires. L'infirmier est vide et prend le temps de suivre les courbes de poids et de taille (y compris la mesure des muscles) des 1600 enfants !

Il n'en est rien dans l'école où les repas fournis ne sont pas enrichis. L'assiduité est juste au dessus de 60%. Les enfants fatiguent en fin de matinée. Certains sont malades et se rendent à l'infirmier. Ils ont moins envie de jouer et de rire. Ils sont pour la plupart maigres et malingres.



Visite d'une coopérative de femmes productrice de moringa qui nous demande conseil et accompagnement pour augmenter leurs volumes, gagner en qualité et obtenir un label bio. Nous nous mettons au travail sans attendre en leur proposant un plan de transformation. Puis nous abordons la suggestion d'intégrer à leurs plantations de l'artémisia.

En effet depuis quelques mois nous avons étudié les bienfaits de cette plante venue de Chine. Elle guérit en quelques jours du palu le plus violent. Ce parasite inoculé par un moustique contaminé tue un enfant toutes les 3 minutes. Pourtant en Chine personne ne meurt du paludisme alors que les moustiques n'y sont pas moins offensifs. Pourquoi ? parce qu'ils boivent une tisane d'artémisia depuis toujours. Un traitement de 50g d'artémisia revient à moins de 2€ alors qu'une prophylaxie chimique coûte entre 25 et 35€. Le salaire de référence est inférieur à 100€. Mais l'OMS ne reconnaît pas encore l'artémisia ... Il est probable que ce marché de plusieurs milliards soit bien défendu. Nous n'attendrons pas sa reconnaissance pour divulguer avec d'autres structures très motivées la culture et la transformation de l'artémisia (très proche de celles du moringa).

Nous allons les associer dans une première maison de soins naturels qui verra le jour en 2019 à Kpalimé.
Merci pour votre intérêt.
Pour un Noël prochain sans paludisme !
merci-arbredevie.org



AVIATROGLO : UN HOPITAL SUR LES RAILS

Dans le cadre des commémorations du centenaire de l'Armistice de 1918, l'association Aviatroglo avait tenu à mettre en place pour le 11 novembre et durant toute la semaine suivante une exposition marquante liée au premier conflit mondial, avec l'ambition d'y associer un hommage particulier aux poilus morts pour la France à Cravant. Cela impliquait d'une part de retracer l'histoire bien particulière de Cravant avec son infirmerie de gare et l'installation de l'hôpital militaire d'évacuation HOE 15, mais aussi de retrouver des traces de soldats soignés dans cet hôpital. L'association avait également à cœur d'associer les enfants des écoles de Cravant et de Bazarnes à ce devoir de mémoire, en collaboration avec les enseignantes concernées, et de convier ceux des alentours à visiter l'exposition et à découvrir cet aspect méconnu de notre histoire locale.

Ces 3 aspirations ont donc abouti d'abord à retrouver la trace de deux poilus pris en charge par l'HOE 15, le sergent François Chevalier, mort pour la France à Cravant le 1^{er} août 1918, et le soldat Georges Langlet, hospitalisé du 1^{er} au 11 décembre 1918. Michel Tapon, maire de Sérigné (Vendée) est venu, non sans une certaine émotion, rendre hommage à son grand-père François Chevalier inhumé au carré militaire du

cimetière. C'est grâce au travail effectué par Solange Silvan, enseignante des CM1 CM2 à Cravant, qui a contacté Michel Tapon et effectué un important travail de recherche avec ses élèves, que le parcours du sergent Chevalier a été retracé. Les élèves de CE2 CM1 et CM2 de Bazarnes ont, avec leur enseignante Julie Poitout, axé leurs travaux sur l'histoire de Georges Langlet. Deux vitrines consacrées aux parcours de ces hommes, accompagnées des productions des enfants, se retrouvaient donc dans l'exposition. D'autres souvenirs émouvants liés à des histoires personnelles étaient présentés, tels que l'éclat d'obus ayant mortellement blessé le sergent Morin du 4^{ème} régiment d'infanterie d'Auxerre ou la tenue complète de l'adjudant Rougnon du 25^{ème} régiment d'infanterie.



Dès l'entrée dans la salle polyvalente, nombreux sont ceux qui ont d'emblée déclaré être impressionnés par l'ampleur de la mise en scène : 25 mannequins en tenues d'époque tels que fantassin, chasseur à pied, brancardier, aumônier militaire, artilleur prussien... et plus particulièrement un impressionnant cuirassier à cheval accueillait les visiteurs dans une succession de scènes reconstituées. De l'incorporation à la mobilisation, du départ aux tranchées jusqu'à l'hôpital militaire d'évacuation HOE 15, chaque passage de l'histoire était l'occasion d'une évocation dans un décor à la hauteur des uniformes et des objets présentés. Barrière de chemin de fer, guichet et porte de hangar « Petite Vitesse » dans l'infirmerie de gare, barbelés, plaque de guetteur et sacs de sable dans la tranchée dotée d'un poste de secours, brancards et matériel médical dans la salle d'opération où médecins et infirmières étaient à pied d'œuvre sous la structure d'une « baraque Adrian », chaque détail authentique permettait de recréer des ambiances particulières. Ces décors étaient aussi l'occasion de présenter des objets d'une grande rareté, comme la toise « somatomètre Lavergne », la caisse de matériel pour train sanitaire improvisé ou le drapeau du Comité des Dames d'Avallon avec sa croix rouge surmontée de la devise « Inter Arma Caritas » (la charité au milieu des combats).



Les visiteurs ont pu tout au long de ces journées, du 11 au 18 novembre, bénéficier de la présentation complète de l'exposition par Pierre-Laurent Charrier, membre d'Aviatroglo, qui a assuré un commentaire particulièrement complet sur chaque pan de l'exposition. Les visites scolaires, nombreuses, ont également toutes été assurées par ses soins.

Outre les écoles de Cravant et de Bazarnes, parties prenantes de l'exposition, ce sont en effet les écoles de Monéteau, Saint-Cyr les Colons, Chitry, Saint-Bris et Augy qui sont venues en visite avec leurs enseignants et ont pu, selon le temps disponible, aller jusqu'au carré militaire et compléter un questionnaire pédagogique. Cet intérêt suscité est pour l'association une grande satisfaction, tant pour la contribution apportée au devoir de mémoire que par la mise en valeur d'une histoire locale bien particulière.

Durant toute cette exposition, les contacts avec le public ont été nombreux et enrichissants. Au-delà des encouragements, remerciements et éloges dont témoigne le livre d'or, ce fut l'occasion pour l'association de recevoir en dons de nombreux objets et documents, et de

recueillir de nouveaux témoignages et renseignements utiles.

Un bel exemple des rencontres et découvertes surprenantes que nous ont apportées cette exposition est celui que nous donne Yves Plasseraud. Apercevant opportunément l'affiche d'Aviatroglo placardée sur une vitrine parisienne, il identifia aussitôt l'infirmière que l'on voit en photo monter dans un wagon comme étant sa mère. Nous avons donc ainsi appris que Marie-Gabrielle Mézergues, surnommée Gaby, infirmière particulièrement méritante et plusieurs fois médaillée a accompagné de nombreux convois sanitaires et nous sommes particulièrement touchés de connaître, par le plus grand des hasards, son nom et son histoire.

Au final, l'enthousiasme des visiteurs présents en nombre durant toute la semaine représente pour les membres de l'association Aviatroglo une grande gratification pour le travail effectué. Aviatroglo remercie l'ensemble des personnes et des collectivités qui par leur implication ont permis à cette exposition de voir le jour, en particulier :

M. Dominique Simon pour sa grande implication, M. Philippe Jacquemard pour le prêt d'objets et M. Michel Tapon pour ses archives familiales ;

Mmes Solange Silvan et Julie Poitout pour le travail fourni avec leurs élèves des écoles de Cravant et de Bazarnes ;

MM. Olivier Chabot, Henri Charroyer et Roger Cousin pour l'étude et la réalisation de la baraque Adrian. La société Pneu Laurent d'Avallon pour la restauration des barrières PLM ;

La Mission Centenaire, l'Office National des Anciens Combattants et Le Souvenir Français pour leur soutien à notre démarche de devoir de mémoire. Le Conseil Départemental de l'Yonne, la Mairie de Cravant et les Archives départementales de l'Yonne pour leurs aides matérielles constantes.

L'association adresse également une fois encore de chaleureux remerciements à tous les visiteurs qui la soutiennent par leurs contributions diverses, leurs dons, leurs encouragements.

Aviatroglo a édité pour cette exposition exceptionnelle un livret intitulé « Un hôpital sur les rails » qui est toujours en vente pour 10 euros auprès de l'association.

Rappelons que comme pour les autres livrets (qui nous sont souvent demandés mais malheureusement sont aujourd'hui épuisés...) aucun retraitage ultérieur n'est prévu. Soutenir nos travaux et enrichir vos connaissances peut se cumuler en un seul geste !

Le livret est disponible à l'épicerie-tabac-presse de Cravant Deux-Rivières au 13 rue d'Orléans ou sur le site de l'association www.aviatroglo.fr

L'association Aviatroglo vous souhaite ses meilleurs vœux de bonne et heureuse année 2019.

DU COTE DU FSE ...

Voici le **calendrier du FSE** pour la nouvelle année ! Il est disponible à la bibliothèque pour tous ceux qui souhaitent soutenir notre association. Bonne année 2019 !



Voici venir l'hiver et avec lui le temps des calendriers, cette année celui du FSE est illustré par un logo particulier, concocté par chaque activité, vous les identifierez toutes très facilement.

Merci de l'accueil que vous réserverez à nos apprentis démarcheurs durant les fêtes de fin d'année et sachez que vos dons sont plus que jamais nécessaires, en ces temps de diminution des subventions, à la vie de l'association.

Je profite de ce moment pour remercier tous les annonceurs qui nous sont fidèles depuis de nombreuses années et bien sûr les bénévoles du foyer socio-éducatif sans qui rien ne serait possible.

A tous bonne année 2019 !

Claude Basté



WE WANT YOU!

A LA BIBLIOTHÈQUE

Vous êtes disponibles **deux heures par mois** le samedi matin ? Vous aimez lire ? Vous aimez partager ? Allumer un ordinateur ne vous fait pas peur ? Alors **venez rejoindre notre équipe de dynamiques bénévoles** à la bibliothèque. Vous nous aiderez à assurer une permanence par mois le samedi, entre 10h et 12h ! Venez, vous ne serez pas déçus !

Nos activités du dernier trimestre :

Découvertes astronomiques
en novembre avec Stéphane Montchaud de l'association Ursa Major Astronomie
et peinture sur porcelaine
en décembre avec Solenne.



Les petits contes à méditer avec Violaine



SAMEDI 20 octobre

Les petits contes avec Violaine



SAMEDI 22 décembre

Les rendez-vous des petites histoires avec Violaine, les samedis avant les vacances scolaires, sont l'occasion d'un moment agréable autour des livres et de la lecture avec un petit groupe d'enfants pour partager un moment privilégié.

Avec les classes de Cravant, des thématiques différentes sont abordées selon les niveaux. Des histoires et des documentaires sur **la vie des animaux** pour les enfants de Moyenne et Grande Section, après le hérisson, c'est au tour du loup ce mois-ci ! Avec les Cours Préparatoires nous découvrons **les contes**, c'est pourquoi nous aurons une exposition « Au bout du conte » ouverte à tous entre le 11 mars et le 12 avril.

Les arbres et la forêt sont décortiqués par les élèves de Cours Élémentaire. En décembre nous avons travaillé autour d'une exposition prêtée par la Bibliothèque Départementale de l'Yonne sur la forêt en France et dans le monde, ce qui nous a permis de découvrir de nombreuses choses. Enfin, avec les cours moyens nous poursuivons notre grand projet autour de **l'apprentissage du code informatique.**



Nous avons découvert le langage de la programmation et déplacé des petits robots virtuels. En janvier, nous débutons la découverte du logiciel Scratch Jr et Scratch grâce au prêt de matériel de la BDY. Les enfants apprennent à créer des jeux vidéos très simples avec notre projet voyage en numérique. Dès janvier, notre partenariat avec la **crèche Sucre d'Orge** de Vermenton reprend du service. Une fois par mois nous irons sur place pour donner aux petits bouts le goût de la lecture, leur offrir un temps de lecture privilégié afin qu'ils découvrent le livre, mais aussi les lettres, l'alphabet et l'envie d'explorer de nouvelles choses.

A LA LUDOTHÈQUE



C'était Noël aussi pour la ludothèque ! De nombreux jeux ont été donnés pendant les vacances afin d'enrichir le fonds. Vous pouvez venir découvrir toutes ces nouveautés et les emprunter à votre guise pendant les heures d'ouverture de la ludothèque, tous **les mercredis entre 16h30 et 18h**. Les après-midi et soirée jeux au Bar Brasserie O'Jouvence rencontrent toujours autant de succès, d'autant plus que les joueurs de tarot s'associent régulièrement aux soirées jeux ! Prochain rendez-vous samedi 2 février pour une soirée jeux.

CLUB D'ÉCHECS



Tout d'abord, l'équipe du club qui évolue en Régional 1 est 5^e de son groupe. L'équipe qui a joué la phase départementale de la coupe Loubatière s'est qualifiée pour la phase régionale en finissant première face aux clubs de St-Georges, Auxerre et Vermenton. Un grand Bravo à tous les joueurs qui ont participé à ces compétitions. Les plus jeunes pourront aussi avoir leurs tournoi et prouver leur valeur. Les championnats départementaux auront lieu à Cravant, le 20 janvier. Ils permettront de qualifier les représentants de notre département aux championnats régionaux qui auront lieu à Vermenton les 9 et 10 février. J'espère qu'un maximum de jeunes de Cravant pourront participer à ces événements. Vous pouvez trouver sur la page Facebook du club que tiens Régis Debeuf des photos et des détails de la vie du club : <https://www.facebook.com/CravantAvallonEchec/#>

Les nouveautés à la Bibliothèque :

JEUNESSE

Le labyrinthe de l'âme d'Anna Llenas



Après « La couleur des émotions », le nouvel opus d'Anna Llenas se destine aux enfants plus âgés. Ce superbe album va plus loin en explorant les émotions avec plus de nuances. On y aborde bien sûr la joie, la colère, l'amour et on découvre des états d'âme plus précis, des valeurs importantes qui forgent l'humain qu'on est et qu'on devient. C'est un voyage à travers ces émotions : certaines font du bien (l'enracinement, l'intimité, la sensibilité), d'autres moins (la cassure, la toxicité). Moins enfantin et plus complexe que le livre précédent, ce magnifique ouvrage est assurément conçu pour explorer les émotions une à la fois.

Attention au départ d'Elisabeth Corblin



Coup de cœur également pour ce premier album d'une talentueuse auteure jeunesse. Elisabeth Corblin signe un album où l'imagination et la créativité ne connaissent aucune limite. Page après page, ce livre est une invitation à se promener dans un train un peu fantasque dont la destination est inconnue, car l'important ici, c'est le voyage. Le train est décidément le lieu où se rencontrent, (pour longtemps on l'espère) des personnalités farfelues qui forment toute notre humanité. Vive le train !

Le mystère du tableau volé, les Kinra Girls (23) de Moka et Anne Cresci



Kinra Girls : de l'amitié, de l'aventure et des enquêtes... Ça alors ! Il y a un voleur à l'Académie Bergström ! Les Kinra Girls mènent l'enquête. Une drôle de partie de cache-cache s'engage. Qui sera le plus malin ? Une série qui a conquis 2 millions de lectrices.

ADULTES

L'ange de Marchmont Hall de Lucinda Riley



30 ans ont passé depuis que Greta a quitté Marchmont Hall, une magnifique demeure nichée dans les collines du Monmouthshire. Lorsqu'elle y retourne pour Noël, sur l'invitation de son vieil ami David Marchmont, elle n'a aucun souvenir de la maison – le résultat de l'accident tragique qui a effacé de sa mémoire plus de 20 ans de sa vie. Mais durant une promenade dans le parc enneigé, elle trébuche sur une tombe. L'inscription érodée lui indique qu'un petit garçon est enterré là. Cette découverte bouleversante allume une lumière dans les souvenirs de Greta, et va entraîner des réminiscences. Avec l'aide de David, elle commence à reconstruire non seulement sa propre histoire, mais aussi celle de sa fille, Cheska...

Je te protégerai de Peter May



Niamh Macfarlane a créé avec son mari Ruairidh une entreprise de textile renommée, Ranish Tweed, qui fournit de somptueuses étoffes aux plus grands couturiers. Alors qu'ils sont à Paris, Niamh voit son mari monter dans la voiture d'Irina Vetrov, une célèbre créatrice de mode, avec laquelle elle le soupçonne d'entretenir une liaison. Tandis que Niamh se lance à leur poursuite, la voiture explose sous ses yeux. C'est avec ses talents de conteur hors-pair que Peter May réussit une fois de plus à nous entraîner dans son imaginaire et sa désormais célèbre île de Lewis. On se laisse faire avec bonheur, heureux d'avoir été convié à ce sombre voyage.

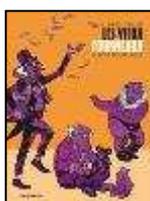
Un hôpital sur les rails de l'association AVIATROGLO



L'infirmerie de gare et l'HOE15 à Cravant au cours de la grande guerre.

Retrouvez les informations liées à l'exposition dans ce livret de 38 pages. Édition novembre 2018.

Les vieux fourneaux, bon pour l'asile (5) de Lupano et Cauuet



Retour à Paris pour Antoine, Mimile et Juliette. Le plan est simple : ramener Juliette auprès de sa mère, puis filer au Stade de France pour assister au match de rugby France-Australie. C'est du moins ce qui est prévu... Mais, désireuse de voir son père et son grand-père se rabibocher, Sophie les oblige à s'occuper ensemble de Juliette jusqu'au lendemain. Mimile ne peut donc compter que sur Pierrot pour l'accompagner au match. Et si lui aussi était bon pour l'asile ?



DU FOCKE-WULF 190 AU NC.900 de René Bouvier-Belleville et Philippe Couderchon

De la mise en œuvre précipitée du programme français d'usines souterraines et blindées en 1939 jusqu'à la remise en service des avions allemands abandonnés à la fin de la guerre, en passant par les centres de réparations des chasseurs Focke-Wulf 190 en France occupée, ce livre aux multiples facettes vous fait découvrir une histoire aéronautique insolite en partie liée au village de Cravant et à ses carrières situées au sud d'Auxerre. Une histoire technique des centaines de Fw 190 révisés sous l'Occupation dans les centres de Villacoublay, Tours et Cravant avant d'être reconditionnés en NC.900 après la Libération. Mais aussi une histoire humaine, agrémentée de nombreux témoignages, d'hommes et de femmes français, allemands, espagnols ou russes qui furent embarqués de gré ou de force dans cette aventure. Vous y découvrirez la production des NC.900 dans l'usine souterraine de Cravant et leur utilisation opérationnelle sur fond de luttes politiques et idéologiques, ainsi que l'histoire des unités qui les employèrent dans les années confuses de l'après-guerre. Comme le célèbre régiment Normandie-Niémen où ces "chasseurs Focke" à cocardes côtoyèrent les Yak-3 durant une période de déconvenues, entre le retour triomphant d'URSS et le transfert en Afrique du nord à la fin des années quarante.

A L'ESCALIER

Atelier Terre

Le FSE organise courant mars des stages d'initiation et de perfectionnement au modelage de l'argile, aux techniques de l'émaillage et de la cuisson. Compte tenu du nombre limité de places, les personnes intéressées sont invitées à se faire connaître auprès de Marie SANSON à la bibliothèque : 03.86.42.54.20 et bfse.cravant@wanadoo.fr. Vous pouvez également joindre d'autres correspondants au 03.86.81.43.38 et 03.86.42.39.02. Les stages seront animés par **Yves Varanguin**, sculpteur à Mailly la Ville. Rendez-vous les samedis 9, 16 et 23 mars à 9h chez l'artiste. Inscription avant le 20 février. Tarif : la séance, 20€, le programme de 4 séances, 60€.

Atelier cuisine

A Cravant, on roule sa bûche en famille : Trois filles et quatre garçons accompagnés de leurs parents se sont retrouvés samedi 15 décembre à l'Escalier de Cravant. Cet atelier de cuisine parents-enfants fait partie intégrante du programme des séances de découverte culinaires proposées par le Foyer Socio Educatif de Cravant depuis quatre années. L'objectif pour les enfants était d'apprendre à confectionner leur propre bûche de Noël sous la houlette de leur chef cuisinier Cédric Schiffmacher. Après avoir affronté l'épreuve de la séparation des blancs et des jaunes, chacun a réussi à préparer une belle génoise. Les parents présents restaient à proximité pour les soutenir mais aussi pour profiter de la leçon de cuisine. Après l'avoir garnie d'une ganache au chocolat noir, l'avoir roulée et recouverte d'une crème au beurre, ils se sont consacrés à la décoration de leur pâtisserie. Chacun des chefs en herbe est reparti avec sa création pour une dégustation avec le reste de la famille. Placé sous le signe de la bonne humeur et de la découverte culinaire, cet atelier a permis à tous passer un moment convivial.



Le succès est toujours là pour les ateliers cuisine qui font mouche à chaque fois, aussi bien dans les découvertes salées que sucrées. En janvier vous découvrirez les joies de la cuisine médiévale, en février ce sera la Saint-Valentin qui sera à l'honneur, en mars rendez-vous entre la cuisine et les sciences, et en avril ce sera un après-midi autour du beignet ! De superbes rendez-vous gourmands et gourmets vous attendent, alors n'hésitez pas à venir y participer.

Atelier créatif adulte et atelier parent-enfant (pendant les vacances scolaires)

De nombreuses techniques sont découvertes ou re-découvertes pendant nos ateliers de loisirs créatifs : **crochet**, avec la réalisation de disques à démaquiller lavables ou d'une étoile multicolore ; **papier** avec notre atelier parent-enfant autour de la décoration de Noël (étoiles en origami et lampion chinois) ou fabrication de **bijoux** en cabochons. C'est la couture qui est à l'honneur en janvier, de nouveau le papier avec la technique du quilling pour l'atelier parent/enfant de février et la broderie suisse en mars. Ouvert à tous et toutes, débutant ou non, les ateliers se déroulent toujours dans une ambiance conviviale et décontractée, et chacun repart avec sa ou ses créations !



ATELIER DÉTENTE CRÉATIVE

Un nouvel atelier a vu le jour dans la salle de l'ESCALIER en novembre dernier.

Il s'agit d'une séance de deux heures permettant de découvrir différents médiateurs comme l'encre ou encore l'argile... Les participants alternent moments artistique et de détente ce qui leur permet de réaliser des œuvres vraiment étonnantes. Un rendez-vous mensuel qui a déjà trouvé son public et qui suscite beaucoup d'enthousiasme !

Une réussite pour cette nouvelle activité.



ATELIER OENOLOGIE

Un rendez-vous autour des vins de cave Bienvenu à Irancy sera organisé le jeudi 31 janvier à 19h à la salle de l'ESCALIER (sous réserve de confirmation). Avis aux amateurs !

Coup de gueule

Aidez-nous à retrouver les 8 sièges de l'A.J.A. de couleur orange qui avaient été installés par les bénévoles du hameau de Chevilly au stade Jacques Sevestre le 21 juillet 2018. En effet, quelle surprise le 25 décembre, en me promenant de constater qu'ils avaient tous disparus.

Où ? Quand ? Quelle honte ! Quelle tristesse !

Nous essayons de faire vivre notre petit village et ce terrain de foot y contribue beaucoup. Il est un lieu de rencontre pour les sportifs et les passionnés de la nature. Ces sièges, c'est mon fils qui me les avait offerts cette année pour la fête des mères lors de la vente exceptionnelle par AJA famille. J'avais décidé de les installer au terrain de foot pour nous rappeler les belles années de notre CLUB des années 90. Merci pour votre aide.

Nicole GERVAIS

AVANT



APRES



Nécrologie : Guy Garoche, le résistant

Guy Garoche, 98 ans, est décédé à Paris le 30 décembre 2018.

Il faisait partie des derniers résistants de l'Yonne, si ce n'est le dernier.

Un récit dans son livre « Bille en tête » déroule le fil de son long périple entre la France, l'Espagne, puis la Résistance dans le maquis de la région.

Après la Guerre, il reprend son métier d'enseignant.

À la retraite, il revient régulièrement à Cravant où il se consacre à la réhabilitation de sa « grange » dans le Faubourg St Nicolas.

Très généreux avec la commune, il participe aux travaux de réfection de la toiture de la Chapelle et de l'école de Chevilly, du Lavoir, etc ...

Né à Paris de mère native de Chevilly, il passe les vacances de sa jeunesse jusqu'à ses 19 ans, date de déclaration de la Guerre dont il a été un résistant de la première heure.

Il a été inhumé au cimetière de Chevilly après un recueillement émouvant dans la salle de l'école, en présence de nombreux représentants des Anciens Combattants, des maires, de ses amis et de sa famille.



L'Agenda

Février				
Samedi 2	20h30	Soirée jeux pour tous	FSE	Bar O'Jouvence
Dimanche 3	12h30	Repas des aînés	Commune	Salle Polyvalente
Lundi 4	14h - 17h	Vestiaire	Cr. Solidarité	Salle Polyvalente
Samedi 9	14h30 - 16h30	Atelier détente créative : Portrait chinois	FSE	Salle de l'ESCALIER
Mercredi 13	14h30 - 16h	Atelier créatif enfant avec Solenne	FSE	Bibliothèque
Samedi 16	14h - 17h	Atelier cuisine : La Saint-Valentin	FSE	Salle de l'ESCALIER
Jeudi 21	17h - 19h	Vestiaire	Cr. Solidarité	Salle Polyvalente
Vendredi 22	9h15 - 11h30	Atelier créatif parent- enfant : Le quilling	FSE	ESCALIER
Mars				
Samedi 2	14h - 18h	Après-midi jeux pour tous	FSE	Bar O'Jouvence
Lundi 4	14h - 17h	Vestiaire	Cr. Solidarité	Salle Polyvalente
Samedi 9	14h30 - 16h30	Atelier détente créative : Le printemps pointe	FSE	Salle de l'ESCALIER
Dimanche 10		Loto	Cr. en Fête	Salle Polyvalente
Vendredi 15	9h15 - 11h30	Atelier créatifs adultes – Broderie suisse	FSE	Salle de l'ESCALIER
Samedi 16	14h - 17h	Atelier cuisine : Cuisine et science	FSE	Salle de l'ESCALIER
Samedi 16 et dimanche 17		Bourse aux vêtements	Cr. Solidarité	Salle Polyvalente
Jeudi 21	17h - 19h	Vestiaire	Cr. Solidarité	Salle Polyvalente
Du 12 mars au 10 avril		Exposition « Au bout du conte » de la BDY		Bibliothèque
Avril				
Lundi 1er	14h - 17h	Vestiaire	Cr. Solidarité	Salle Polyvalente
Samedi 6	20h30	Soirée jeux pour tous	FSE	Bar O'Jouvence
Samedi 6 et dimanche 7		Exposition des artistes	Cr. en Fête	Salle Polyvalente
Mercredi 12	14h30 - 16h	Atelier créatif enfant avec Solenne	FSE	Bibliothèque
Jeudi 18	17h - 19h	Vestiaire	Cr. Solidarité	Salle Polyvalente
Vendredi 26	9h15 - 11h30	Atelier créatifs parent- enfant	FSE	Salle de l'ESCALIER
Samedi 27	14h - 17h	Atelier cuisine : Les beignets	FSE	Salle de l'ESCALIER

Dernières minutes

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Le recensement a commencé sur la commune le 17 janvier et se terminera le 16 février 2019.



Vos agents recenseurs : Mme TOSO, Mme BOUNON, M. PAÜS, Mlle MASCAUX

Le recensement, c'est utile à tous

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes.

Le recensement, c'est simple : répondez par internet comme déjà 4,9 millions de personnes

L'agent recenseur se présentera chez vous muni de sa carte officielle. Il vous remettra la notice sur laquelle figurent vos identifiants pour vous faire recenser en ligne. Le recensement de la population est gratuit. Ne répondez pas aux sites frauduleux qui vous réclament de l'argent. Si vous ne pouvez pas répondre par internet, l'agent recenseur vous remettra les questionnaires papier à remplir qu'il viendra ensuite récupérer à un moment convenu avec vous. Pour faciliter son travail, merci de répondre sous quelques jours.